

Jeu de faces et jeu de places dans les interactions exolingues en entreprise

Cécile Desoutter
Université de Bergame, Italie



Synergies Italie n° 5 - 2009 pp. 29-38

Résumé: *L'article porte sur des situations de communication transnationale en entreprise où le français est choisi comme langue véhiculaire par des sujets italiens ; il considère la négociation des modalités de réception de ce choix. Nous observons en particulier comment, dans les interactions exolingues qui en résultent, une tension acquisitionnelle, amène le locuteur de français L1 et celui de L2 à produire un travail de face et à négocier la place subjective que prend l'un par rapport à l'autre.*

Mots-clés: *Interactions professionnelles exolingues, tension acquisitionnelle, travail de Figuration, rapport de places*

Riassunto : *Il contributo verte su situazioni di comunicazione aziendale transnazionali in cui il francese è la lingua scelta da soggetti italiani ed esamina la negoziazione delle modalità di ricezione di tale scelta. Si osserva in particolare come, nelle interazioni esolingui che ne risultano, una tensione acquisizionale porta il parlante di francese L1 e quello di L2 a gestire giochi di faccia ed a negoziare la posizione soggettiva che prende l'uno rispetto all'altro.*

Parole chiave : *Interazioni aziendali esolingue, tensione acquisizionale, giochi di faccia (facework), relazione di posizioni intersoggettive (socio)linguistiche*

Abstract: *This paper deals with situations of transnational business communication where French is chosen as vehicular language by Italian speakers; it concentrates on the negotiation of the modality reception related to this choice. We particularly observe how, in the arising exolingual interactions, an acquisitional tension brings both L1 and L2 partners to adopt facework strategies and to negotiate their respective power-relationship in the interaction.*

Key words: *Exolingual business interaction, acquisitional tension, facework, power relationship*

Introduction

Dans les interactions professionnelles transnationales - nous nous intéressons ici aux relations franco-italiennes - les participants cherchent en principe à coopérer à la réussite de la communication en trouvant une langue commune. Une façon d'y parvenir est que l'un des locuteurs aille à la rencontre de la langue de l'autre. Cette stratégie correspond à une accommodation convergente, qui se base sur la théorie de l'accommodation communicative (Giles et al., 1977 ; Giles et al., 1991) selon laquelle un individu peut en amener un autre à l'évaluer plus favorablement quand il réduit les différences qui les séparent. Nous prendrons le cas où des sujets professionnels italiens adoptent le français pour communiquer à distance avec des collègues, des fournisseurs ou des clients qui se trouvent de l'autre côté des Alpes. Ces individus n'étant pas forcément experts en français, les interactions exolingues qui s'en suivent peuvent être à la fois porteuses de risque et propices au déploiement de l'acquisition dans l'interaction.

Py (1995 : 81), précisant la définition princeps de Porquier (1984), considère que l'interaction exolingue est « un échange verbal, entre deux ou plusieurs interlocuteurs possédant des compétences inégales, *et reconnues par eux mêmes comme telles* », dans la langue de cet échange ». Une communication de ce type se caractérise par sa fragilité dans la mesure où elle requiert que les interactants bifocalisent en permanence leur action: d'une part sur le contenu du message, d'autre part sur ses modes de formulation, transmission, interprétation... On peut interpréter ce deuxième focus en référence au principe de coopération de Grice (1979) et notamment à la maxime de modalité qui veut que les participants s'expriment le plus clairement possible et aient en retour l'assurance que leurs partenaires feront de même. Or, en situation exolingue le niveau maximal de clarté possible est parfois tel que les interactants s'exposent au risque de mécompréhension réciproque et par voie de conséquence de perte de face (Goffman 1973). Diverses stratégies de collaboration et de compensation sont dès lors mises en place, dont le but est avant tout de faciliter le bon déroulement de l'intercompréhension. Ces stratégies, manifestées sous forme d'activités métalinguistiques et métadiscursives (négociation du sens, reformulation, sollicitation d'aide, co-énonciation, achèvement interactif ...), relèvent de la « compétence exolingue » qui, selon Porquier et Py (2006 : 29), n'est probablement pas innée mais fait partie de la culture et de l'expérience sociale et linguistique des interactants. Dans un cadre professionnel mettant en jeu des locuteurs, qui ne sont pas tous experts de la langue véhiculaire mais qui participent à un projet commun, on peut donc s'attendre à ce qu'effectivement les uns et les autres fassent preuve de « générosité sémiotique » (Porquier et Py, 2006 : 23) pour lever les obstacles dans la quête de recherche du sens.

En dehors de cette coopération dans le strict but de parvenir à une compréhension réciproque, indispensable au ménagement des faces des uns et des autres, les interactants peuvent se sentir impliqués à divers degrés dans une opération de réduction de l'asymétrie linguistique. Une « tension acquisitionnelle » (Py 1993 : 497), c'est-à-dire le désir de l'un de se rapprocher des normes de la langue de l'autre, est dans ce cas susceptible d'induire des comportements plus

ou moins typés d'enseignement-apprentissage, qui vont laisser dans les discours des traces telles que l'auto- ou l'hétéro-évaluation. Or, ces comportements impliquent que les interlocuteurs se répartissent les places en catégories² de natif (expert/professeur) et d'alloglotte (inexpert/élève).

Il ressort donc de ce qui précède que le choix d'adopter le français comme langue véhiculaire a des conséquences sur la relation qui s'instaure au cours de l'interaction professionnelle entre un Italien et un Français. Ces conséquences concernent, d'une part, la négociation des conditions du choix de la langue, afin que personne ne soit lésé en termes de figuration, d'autre part, les modalités de réalisation de l'interaction puisque les participants vont s'approprier, ou se voir attribuer, des places qui risquent d'évoluer au cours même de l'interaction. C'est précisément ce jeu de faces et de places que nous entendons décrire ici pour tenter d'apporter un éclairage sur la nature du rapport entre sujets natifs et alloglottes dans les contacts professionnels.

1. Des pratiques de discours aux pratiques mises en discours

En général, on repère les marques d'auto/hétéro-évaluation dans les pratiques orales en face à face, c'est-à-dire dans ce que Kerbrat-Orecchioni (2005b) appelle les « discours en interaction », propices aux phénomènes de rétroaction immédiate. Cependant, le fait de communiquer à distance, en synchronie (par téléphone) ou en différé (par courriel) n'empêche pas que s'instaure, éventuellement dans une mesure réduite, ce que l'on peut considérer comme une dynamique de l'exolinguisme. Nous allons chercher les traces de cette dynamique, non pas dans des conversations prises sur le vif, mais dans des témoignages de pratiques langagières. Autrement dit, plutôt que d'observer directement les pratiques orales, nous allons nous intéresser à des discours sollicités sur ces pratiques. Le corpus d'énoncés que nous étudierons provient d'entretiens semi-directifs à des sujets professionnels italiens relatant leurs pratiques de communication à distance avec des Français (collègues, clients ou fournisseurs)... Les témoins sont au nombre de 6 (5 femmes et 1 homme), travaillant dans autant d'entreprises de taille et statut différents, implantées en Lombardie. En dehors du récit de leurs pratiques, ces personnes ont par ailleurs mis à notre disposition des courriels représentant des échantillons de leurs échanges scripturaux en français avec des sujets professionnels natifs.

2. Auto/hétéro-évaluation et ménagement des faces

Lorsque l'on prend la parole en langue étrangère, c'est en général le premier pas qui coûte. Comme l'a montré Gülich (1986), le locuteur alloglotte a par conséquent tendance à se livrer à des opérations préventives, sous forme d'auto-évaluation, pour ne pas perdre la face, tandis que le locuteur expert contribue à protéger la face de son interlocuteur en le rassurant par une hétéro-évaluation positive. Ainsi Carolina³, cadre dans un groupe industriel italien, amenée à s'occuper du marché français, rapporte les propos suivants :

[Carolina]

surtout au début / quand je disais [1] excusez-moi mais mon français a besoin d'être mis en exercice à nouveau // ils me disaient [2] non ça va on s'entend très bien / il n'y a pas de problème

La structure de la pratique que Carolina met en discours correspond au schéma de l'échange rituel de l'excuse que Kerbrat-Orecchioni (2005a :128) présente comme suit : « offense (produite par A), excuse (< A) , réaction à l'excuse (< B) ». L'offense consiste ici en des écarts potentiels par rapport aux normes du français de la part de Carolina (A) qui l'amènent à effectuer une opération préventive d'auto-évaluation négative (A[1]). L'excuse déclenche la réaction des interlocuteurs francophones (B[2]) qui portent un jugement positif (dénégation et hétéro-évaluation positive). On notera au passage que le commentaire porte sur la composante communicative du discours: « on s'entend⁴ très bien » et non sur son aspect linguistique, ce qui indique où se trouve la priorité des allocutaires. La mise en place de ce processus permet à chacun de ménager sa face, et donc de faciliter le bon déroulement de l'interaction et - vraisemblablement - de la relation commerciale qui y est liée. Par ailleurs, cette entrée en matière pose d'emblée le cadre de l'échange en signalant à l'interlocuteur natif qu'il est engagé dans une interaction exolingue et qu'il doit faire preuve de compréhension et de collaboration.

Les commentaires métadiscursifs de ce type se produisent plus souvent à l'oral qu'à l'écrit mais ils peuvent également apparaître dans les courriers électroniques, comme l'indique la séquence de courriels suivante :

[1]

>>Bonsoir,

>>Si vous préférez nous pouvons correspondre en anglais [...]

>>Pierre

[2]

>Bonsoir,

>merci pour votre réponse. Si vous pardonnez mes erreurs on peut correspondre tranquillement en français. [...]

>Stella

[3]

Madame,

Suite à notre conversation téléphonique, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre offre [...]

Pierre

Le processus est ici le même que dans l'interaction orale précédente, cependant cette fois l'auto-évaluation négative sous forme d'excuse formulée par Stella ne déclenche pas de commentaire métadiscursif en retour. Il est possible cependant que celui-ci soit parvenu oralement puisqu'une conversation téléphonique sépare le tour de scriptio[n] [2] du [3]. Au demeurant, même si l'évaluation n'est pas prise en charge linguistiquement, elle apparaît en creux dans l'intervention [3]. En effet, on peut considérer que cette dernière clôt sur une note positive l'échange relatif à l'auto/hétéro-évaluation du français puisque le correspondant français continue à s'exprimer en français.

Il n'en va pas de même dans le cas ci-dessous, où Anita, la scriptrice italienne change de langue suite à l'opération préventive de son correspondant, dont nous ignorons la langue première.

[1]

>>Ciao Anita

>>Spero che puoi capire il mio italiano [...].

>>Me puoi comprare un biglietto di treno de Parigi a [...]

>>Arno

[2]

>Hi Arno

>I can buy you train ticket from Paris to [...]

>Anita

[3]

Anita,

I was thinking that on Friday [...]

Arno

Cette séquence ne commence pas par la formulation d'une excuse mais plutôt par celle d'un espoir [1] qui correspond en même temps à une auto-évaluation négative de l'émetteur du message sur ses compétences en italien. Il ne fait pas de doute qu'Anita comprend suffisamment pour pouvoir répondre à la demande d'Arno de lui acheter un billet de train. Toutefois, sa réponse [2] formulée en anglais oblige Arno, qui avait fait l'effort de parler italien, à tirer les conclusions du changement de langue. Son italien est-il si éloigné des normes ? Anita veut-elle lui faciliter la tâche en s'exprimant en anglais ? L'effet produit par ce deuxième tour de scripture est de toute façon qu'Arno, pour éviter de perdre la face, choisit finalement [3] de clore implicitement la négociation relative à la langue par le renoncement à l'usage de l'italien.

Une fois les rapports entre sujets professionnels natifs et alloglottes consolidés, le travail de figuration n'est plus préventif mais peut se formuler, toujours à l'écrit, en une demande de réparation rétrospective. C'est ce qui apparaît dans le témoignage suivant où Anita se trouve cette fois dans la situation du locuteur le moins expert:

[Anita]

quelquefois je n'ai pas le temps pour vérifier donc je mets en note P.S. (RIRES) ne regarde pas les fautes plutôt dis-moi s'il y a quelque chose d'horrible

Anita ne présente pas ici d'excuse explicite mais elle invite son correspondant à signaler d'éventuels écarts à la norme, ce qui revient d'une certaine façon à demander de l'aide pour réparer une hypothétique offense linguistique. Cette requête semble fréquente de la part de nos témoins, quel que soit par ailleurs leur niveau de maîtrise du français. En effet, s'estimant toujours en phase d'appropriation de la langue, ils tendent à mettre en place des stratégies d'acquisition. L'une de celles-ci consiste à solliciter un intermédiaire - ici le locuteur expert - qui pourra leur permettre d'assurer la médiation entre eux-mêmes et la connaissance à acquérir. Ce locuteur peut être un collègue, un

client ou un fournisseur, ou la personne officiellement en charge des cours de langue dans l'entreprise.

3. Auto/hétéro-évaluation et rapports de place

Lorsque les sujets professionnels bénéficient d'une formation linguistique à l'intérieur de leur société, ce qui est courant dans les grandes entreprises, ils sont soumis à deux types d'hétéro-évaluation : celle de leur formateur et celle de leurs pairs. Or ces deux évaluations ne sont pas toujours concordantes comme on peut en juger par l'énoncé qui suit :

[Dalila]

[1] *quando altri francesi mi dicono / ma si Dalila / chi è che l'ha scritto? / io / ah ma hai fatto benissimo / brava / molto chiara [...]* [2] *invece l'insegnante mi diceva / Dalila ma questo è un modo di scrivere italiano / non è francese /* [3] *quindi l'approccio di un collega e l'approccio di un docente di francese è diverso*

Le discours de Dalila est construit en trois séquences: deux échanges rapportés⁵ qui s'opposent dans leur contenu et une conclusion de type constatif. Le contenu contradictoire des deux extraits rapportés (compliments de la part des collègues français [3] vs évaluation négative de l'enseignante [2]) amène Dalila à conclure que les critères d'évaluation ne sont pas les mêmes pour tous [3]. Ainsi, tandis que la clarté peut être un élément suffisant pour évaluer positivement un énoncé de la part des pairs de Dalila, elle n'est pas prise en compte par l'enseignante qui se base sur des critères plus linguistiques que communicatifs.

Pour analyser ces deux types d'approche dans les discours évaluatifs, on peut partir du concept de rapport de places défini par Flahault (1978 :58) et selon lequel :

Il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de place est en vigueur, soit que le locuteur en attend la reconnaissance de sa place propre, ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans ce rapport.

Le rapport de place peut être déterminé de l'extérieur par le statut et le rôle des interactants (fournisseur/client, maître/élève) ou par leur identité sociale (parent/enfant, homme/femme), mais il l'est également à l'intérieur de la relation, par la place subjective que chacun prend par rapport à l'autre.

L'interaction entre l'enseignante et Dalila se situe dans un « cadre institutionnel » (Vion, 2000 :107) où le rapport de place entre les interactants (formateur/trice vs individu en formation) est défini de l'extérieur par leurs rôles et statut. Il s'agit d'un rapport de type inégalitaire où la dissymétrie entre les participants est admise a priori parce qu'elle découle du contexte. En effet, dans ce cadre précis, un contrat didactique explicite⁶ permet au formateur de faire l'économie d'un travail de figuration et d'évaluer négativement la personne en formation sans risquer de trop mettre en danger la face de celle-ci. Dalila aurait certes pu mettre en place des stratégies de résistance pour contester le positionnement

réciproque. Il ne semble pas qu'elle l'ait fait puisque l'énoncé qui fait suite au dialogue rapporté est de type constatif : elle prend simplement acte que l'évaluation peut se baser sur des normes de nature différente (prescriptive ou communicationnelle).

En revanche, lorsque les collègues francophones de Dalila évaluent explicitement ses compétences en français, le cadre de l'interaction est de type « occasionnel » (Vion 2000 :107). En effet, les positionnements (évaluateur / évalué) n'étaient pas fixés au départ de l'extérieur mais ils ont été mis en œuvre au cours de l'échange. Dans ce type d'interaction, la situation est ouverte et quiconque porte un jugement sur autrui se situe par rapport à ce dernier, mettant en jeu sa propre face et celle de l'autre.

4. Dynamique du rapport de place

Dans ces circonstances, il peut arriver que les positionnements ne soient pas partagés, et qu'un cadre de type institutionnel entre en compétition avec un cadre de type occasionnel, de sorte que l'un des interactants met l'autre à une place où celui-ci ne s'attend pas à être ou n'entend pas être. C'est ce qui ressort de l'expérience qui nous a été relatée par Teo, un Italien de 28 ans qui exerce une activité de courtier le mettant en contact avec des fournisseurs français et des clients italiens⁷.

[Teo] *voilà c'est un aspect qui me manque je trouve euh les fournisseurs ils sont capables de te dire que tu ne parles pas ou tu n'écris pas trop bien mais ils ne te corrigent jamais*

[Enq.] *ah !*

[Teo] *ils pourraient te corriger un peu plus je trouve*

[Enq.] *à l'oral ou à l'écrit ?*

[Teo] *les deux*

[Enq.] *et vous appréciez qu'ils vous corrigent ?*

[Teo] *pourquoi pas ? c'est toujours quelque chose d'utile parce que sinon / si on n'est pas corrigé / même si ce n'est pas dit explicitement euh il est bien évident que si on répète un erreur plusieurs fois après on a la tendance à le transformer en une chose / en un erreur fixe*

[Enq.] *mais ils ont sans doute peur de vous offenser / s'ils vous corrigent*

[Teo] *tout cela dépend de la relation qu'on a / quand on a une bonne relation peut-être qu'ils s'exposent à nous corriger tandis que si la relation est comme ci comme ça*

L'extrait cité porte sur la tension acquisitionnelle qui caractérise la communication entre Teo et ses interlocuteurs français. Le cadre interactionnel est celui du rapport client/fournisseur, mais à la différence des situations communicatives précédentes, où il semblait que chacun ait trouvé sa place institutionnelle ou occasionnelle de façon naturelle, on s'aperçoit dans le discours de Teo que les places ne sont pas clairement définies. En effet, il commence par rapporter un jugement explicite du fournisseur à son égard : « tu ne parles pas ou tu n'écris pas trop bien ». Ce type d'évaluation, qui tend à créer un rapport dissymétrique, ne correspond pas à la relation fournisseur/client mais plutôt à celle d'enseignant/apprenant. Teo, ne le conteste pas mais il attend en retour que celui qui s'est

mis à la place de l'expert-évaluateur pratique également la contrepartie de l'évaluation, c'est-à-dire l'hétérocorrection. Celle-ci permettrait en effet de réduire l'asymétrie linguistique entre les locuteurs, cependant elle n'a pas lieu, si bien que s'instaure un malentendu sur le rapport de place entre les uns et les autres.

Dans une situation exolingue, l'expertise n'implique donc pas nécessairement une aide à l'appropriation et, au risque de créer des malentendus, il convient de distinguer ce qui relève du contrat de coopération de ce qui relève du contrat didactique. Py (2000) souligne que le contrat de coopération porte uniquement sur le contenu de l'énoncé, ce qui signifie que l'expertise du locuteur natif est tout entière au service du bon déroulement de l'interaction. En revanche le contrat didactique porte sur la langue. Il sous-tend donc l'hétéro-évaluation implicite ou explicite de la part du locuteur natif (expert), suivie, le cas échéant, d'une hétérocorrection. Notre témoin Teo estime que, dans un contexte professionnel exolingue, une bonne relation interpersonnelle peut permettre la double réalisation du contrat coopératif et didactique et, partant, l'alternance du rapport de place fournisseur/client et enseignant/apprenant. Il est clair en effet que le simple fait d'échanger en français constitue pour un locuteur-scripteur alloglotte une occasion qui peut lui permettre de rapprocher son interlangue des normes et des usages langagiers, représentés ou reconnus légitimes, de ses interlocuteurs natifs. Certains sujets entendent tirer avantage de cette possibilité offerte par leur cadre de travail :

[Anita]

[...] je leur dis toujours si vous entendez quelque chose si vous voyez quelque chose qui est horrible il faut le dire parce que sinon je vais continuer à le faire [...] je peux pas étudier / si / je peux le faire toute seule mais c'est complètement différent / donc j'ai la chance de travailler d'être en contact avec des personnes qui sont avec la langue maternelle française / c'est une occasion perdue s'ils ne corrigent pas

La tension acquisitionnelle se traduit donc, même dans les relations à distance en entreprise, par des attentes par rapport aux locuteurs experts et nos entretiens révèlent que des séquences hétéro-évaluatives suivies d'hétérocorrection existent effectivement, de sorte que le positionnement alternatif cité plus haut se met parfois en place. A titre d'exemple, l'énoncé suivant indique que la relation, qui lie Michela aux agents commerciaux français de sa société, est à la fois de type symétrique (collègues) et dissymétrique (maître/élève) :

[Michela] même si je l'avoue je fais des fautes / je leur ai demandé de me dire si je me trompe / mais ils me disent non ou c'est mieux de dire comme ça / t'as fait une faute il faut dire comme ça / on a ce genre de rapport

[Enq] et ils vous corrigent ?

[Michela] oui et je l'aime bien je l'aime bien ça

Conclusion

Dans les relations inter ou intra-entreprises, aller à la rencontre de la langue de l'Autre peut, ainsi que nous avons tenté de l'illustrer, représenter plus qu'un souci de compréhension réciproque ou de quête d'une évaluation favorable de

la part de l'interlocuteur. Si l'on retient le cas du français, on constate que l'entreprise est souvent, pour le sujet italien, un contexte privilégié - et parfois unique - de contact avec cette langue. S'accommoder est par conséquent, à certains moments et pour certains sujets professionnels, l'occasion de parfaire leur patrimoine linguistique. Or, ce perfectionnement, qui peut être considéré comme une sorte de contrepartie de l'effort fourni, requiert la collaboration du bénéficiaire de l'accommodation. Dès lors, le collègue, le client ou le fournisseur français, en plus d'être un pourvoyeur de données de la langue cible, représente aussi un assistant potentiel dans l'appropriation de celle-ci. Voilà qui confirme, si besoin était, que les rapports de place en contexte professionnel ne sont pas toujours fixés à l'avance, sur la base du statut social ou des rôles institutionnalisés ; ils sont aussi ce que les sujets en font au cours de l'interaction, sans que les faces des uns et des autres n'aient nécessairement à en pâtir.

Notes

¹ Italiques de l'auteur.

² Les termes utilisés pour catégoriser ne sont pas neutres. Nous considérerons cependant ici *alloglotte* comme synonyme d'*inexpert* et *natif* comme synonyme d'*expert*.

³ Les prénoms cités sont tous fictifs pour préserver l'anonymat des témoins.

⁴ Entendre est à interpréter ici dans le sens de comprendre.

⁵ Il est possible que ce discours rapporté ne reprenne pas exactement les interactions réelles, mais ce qui compte ici c'est ce que Dalila en a retenu.

⁶ Le contrat didactique a été introduit en didactique des mathématiques ; nous considérons ici avec Dausendschön-Gay & Kraft (1991) qu'il consiste en une convention autorisant l'hétérocorrection sans mise en danger de la face de celui à qui elle est adressée.

⁷ Du point de vue relationnel, le courtier qui est un intermédiaire peut occuper la place du fournisseur ou celle du client. Dans le cas précis, Teo importe des produits de France pour le compte d'Italiens. Pour les Français, il est donc un client mais pour les Italiens, c'est un fournisseur. Les contacts linguistiques se nouent comme suit : fournisseurs français ↔ Teo= français, Teo ↔ clients italiens = italien ; il n'y a pas de contact direct entre fournisseurs français et clients italiens.

Bibliographie

Dausendschön-Gay, U. & Kraft, U., 1991. «Rôles et faces conversationnels : à propos de la figuration en situation de contact ». In *Interactions en langue étrangère*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, p. 37-46.

Flahaut, F., 1978. *La parole intermédiaire*. Paris : Seuil.

Giles, H., (ed.), 1977. *Language, ethnicity and intergroup relations*. London: Academic Press.

Giles, H. et al. (eds), 1991. *Contextes of accomodation : developpement in applied sociolinguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Goffman, E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Ed. de Minuit.

Grice, H.P., 1979. Logique et conversation. « *Communications* », n°30, p. 57-72.

Gülich, E., 1986. « “Soûl n’est pas un mot très français”- Procédés d’évaluation et de commentaire méta-discursif dans un corpus de conversations en situation de contact ». *Cahiers de linguistique française*, n° 7, p. 231-258.

Kerbrat-Orecchioni, C., 2005a. *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C., 2005b. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Porquier, R. & Py, B., 2006. *Apprentissage d’une langue étrangère : contexte et discours*. Paris : Didier.

Py, B., 1993. « L’apprenant et son territoire : système, norme et tâche ». *AILE*, n° 2, p. 9-24.

Py, B., 1995. « Quelques remarques sur les notions d’exolinguisme et de bilinguisme ». *Cahiers de praxématique*, n° 25, p.159-175.

Py, B., 2000. « La construction interactive de la norme comme pratique et représentation ». *AILE*, n° 12, p.79-95.

Vion, R., 2000. *La Communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.